

Maxxam est considéré comme le choix par excellence au Canada en ce qui concerne l'analyse de l'ADN et le savoir-faire expérimental

Maxxam est une entreprise appartenant entièrement à des intérêts canadiens qui exerce toutes ses activités au pays, et qui, de ce fait, est régie par les lois fédérales et provinciales rigoureuses sur la protection des renseignements personnels. Votre information génétique personnelle ne peut donc pas être révélée à aucun organisme gouvernemental (national ou international) sans votre consentement.

Les parties concernées sont donc assurées que leurs renseignements sont entièrement protégés par les lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels si elles ont recours à des laboratoires d'analyse de l'ADN de propriété canadienne et œuvrant seulement au pays. En faisant appel à une compagnie qui envoie de l'information génétique personnelle à l'extérieur du Canada (aux É.-U. ou ailleurs), les renseignements personnels ne sont plus protégés et sont alors régis par les lois étrangères, qui elles, permettent de révéler de l'information sur un client (y compris l'information génétique) aux organismes gouvernementaux étrangers sans son consentement.

Pour toute autre question ou pour faire la demande d'un test de paternité

Contactez Maxxam directement et parlez à l'un de nos représentants du service à la clientèle expérimentés qui se feront un plaisir de vous aider.

Autres services

- Test de maternité - ADN
- Test de fratrie - ADN
- Test de gémellité - ADN
- Analyse par Y-STR (test de patrilinéarité)
- Analyse certifiée par CIC (immigration)
- Biologie & analyse de l'ADN médico-légales
- Témoignage d'expert & consultation



Maxxam
Service d'analyses médico-légales & de l'ADN
2 - 335 rue Laird
Guelph, ON N1H 6J3

889 Montée de Liesse
Ville St-Laurent, QC H4T 1P5

labadn.ca
Sans frais : 1-877-706-7678 poste 1
Tél. : (519) 836-2400 Téléc. : (519) 836- 4218
Courriel : adninfo@maxxam.ca

ANALYSE DE L'ADN

Le laboratoire privé le plus réputé au
Canada



*Accrédité par le Conseil canadien des normes comme laboratoire d'analyse médico-légale de l'ADN enregistré auprès du Conseil. Accrédité par le Forensic Quality Service et jugé conforme aux normes d'assurance qualité pour les laboratoires d'analyse médico-légale de l'ADN.

Maxxam



Si l'ADN du père présumé est identique à celui de l'enfant, il est alors identifié comme le père biologique, généralement, la probabilité de paternité dépasse 99,95 %.

QU'EST-CE QU'UN TEST DE PATERNITÉ?

L'ADN ou acide désoxyribonucléique, constitue le matériel génétique qui détermine les caractéristiques biologiques d'une personne. Elle est transmise en parts égales par nos parents (50% provient du père, 50% de la mère).

À l'aide de la technique PCR-STR, Maxxam compare l'ADN du père présumé à celui de l'enfant à des marqueurs génétiques très variables, pour déterminer si 50% de leur ADN est identique. Si l'ADN du père présumé n'est pas identique à celui de l'enfant à 50%, il n'est donc pas le père biologique : la probabilité de paternité est alors 0 %. Si l'ADN est identique, le père présumé est alors identifié comme le père biologique : la probabilité de paternité dépasse généralement 99,95 %.

DEUX CHOIX DE TESTS DE PATERNITÉ

Test légal

Lors d'un test de paternité légal, Maxxam fixe un rendez-vous aux personnes à tester dans l'un de nos 400 centres de prélèvement à travers le pays, pour que le prélèvement soit fait devant témoin (pièces d'identité et photos requises). Il faut respecter la chaîne de possession rigoureuse pour s'assurer que les résultats sont valables devant les tribunaux, les services de pensions alimentaires et les autres organismes gouvernementaux.

Test à domicile

Le test de paternité à domicile est une alternative économique par rapport au test légal et permet de choisir un moment et un endroit opportuns pour prélever soi-même ses fragments ADN. Maxxam fournira les trousseaux de prélèvements d'ADN faciles à utiliser, accompagnés d'instructions simples et une enveloppe préaffranchie pour retourner les échantillons à notre laboratoire. Les résultats du test de paternité à domicile sont utilisés à des fins personnelles et non à des fins légales ou quasi légales.

FAQ

Pourquoi choisir Maxxam?

Le service d'analyse de l'ADN de Maxxam a été créé en 1998 par les principaux experts scientifiques de l'ADN au Canada, qui ont servi de précédent en devenant le premier laboratoire d'analyse de l'ADN privé au pays à être accrédité pour ce type d'analyse. Aujourd'hui, Maxxam est la seule entreprise privée d'analyse de l'ADN au Canada à offrir ses services de tests de paternité et d'analyses médico-légales aux organismes gouvernementaux par appels d'offres.

Pourquoi l'accréditation est-elle importante?

Au Canada, les services d'analyse de l'ADN ne sont pas réglementés. Une accréditation volontaire par le Conseil canadien des normes (CCN) est le seul et unique moyen qui s'offre à un laboratoire pour garantir à ses clients la qualité de ses analyses et pour prouver que son personnel possède les compétences requises et les exigences en matière de formation.

Quel type de prélèvement est effectué pour un test de paternité standard?

Le prélèvement d'ADN s'effectue simplement en frottant délicatement un coton-tige contre la paroi interne de la joue. La procédure est sans douleur et peut donc être effectuée chez les nouveau-nés.

La mère doit-elle être testée?

La participation de la mère est recommandée, mais pas obligatoire pour les tests de paternité. L'analyse de l'ADN de la mère donne de meilleures probabilités de paternité ($\geq 99,95$ %). Cependant, le test est tout aussi concluant en l'absence d'un échantillon de la mère biologique.

Est-ce que les deux parties doivent faire le prélèvement au même moment?

Non. Les prélèvements d'ADN peuvent être effectués même si les deux parties vivent dans des villes, provinces ou pays différents.

L'une des parties n'est pas disponible. Est-ce que le test de paternité peut être effectué quand même?

Au lieu de tester la personne concernée (c.-à-d. le père ou l'enfant présumé), l'analyse peut être faite à l'aide d'un échantillon de référence de remplacement pouvant contenir l'ADN de la personne concernée. On peut utiliser des objets personnels de l'individu et/ou des articles qu'il a jetés. Il est aussi possible d'utiliser un autre membre de la famille comme échantillon de référence de remplacement.

Maxxam offre aussi l'analyse par Y-STR pour vérifier les liens de patrilinéarité.

Les résultats sont obtenus en combien de temps?

Dès la réception de tous les prélèvements d'ADN nécessaires, les résultats d'un test de paternité standard seront fournis dans les cinq jours ouvrables suivants ou moins.

Comment les parties testées peuvent-elles s'assurer que tous les renseignements resteront confidentiels?

Tout le personnel possède une autorisation de sécurité renforcée accordée par la GRC et les Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.